

Cours 2026-2027

Microbes 1 (5/6 ans) : Mercredi 14h/14h45

Microbes 2 (7/8 ans) : Mercredi 13h/14h

Microbes 3 (9/10 ans) : Mercredi 11h/12h15 ou

Mercredi 14h45/16h

Jeunes (11/13 ans) : Mercredi 16h/17h30

Ados (14/17 ans) : Mercredi 18h/19h30

Groupe Espoir (10/18 ans) - Deux cours par semaine

Mardi 18h/20h & Jeudi 17h/18h30 (Jeunes) ou Jeudi

18h-19h30 (Ados)

Adultes (18ans et +) : Mardi 16h30/18h ou

Jeudi 19h30/21h

Permanences - Escalade

Jour	Horaires
Lundi	12h15-14h
	19h30-22h
Mardi	20h-22h
Mercredi	19h30-23h
Jeudi	21h-23h
Vendredi	12h15-14h
	19h15-22h
Samedi	9h30-12h

Les cours - Escalade

Ils sont animés par des professionnels et réservés aux adhérents du club Alpin Anjou (licence obligatoire).

L'école d'escalade :

Réservée aux membres de 5 à 17 ans

Les cours adultes - Escalade

Réservés aux membres de plus de 18 ans.

Formule de 1h30 hebdomadaire.

Le cours Groupe Espoir - Escalade

Réservé aux jeunes les plus motivés : sur

recommandation de leur coach et après un entretien individuel.

Tarifs annuels

Licences

De 70 à 130€ selon l'âge et l'assurance souscrite.

Durant l'année, l'adhésion prend effet dès le versement de la cotisation et cesse au 30 septembre 2027 à minuit.

Location matériel

37€ (Chausson, baudrier, système d'assurage)

Cours d'escalade

Tarifs allant de 115€ à 200€ selon votre âge, la durée du cours et le créneau choisi.

Adhérer temporairement au club (Carte découverte)

1 jour : 6 euros / 2 jours : 12 euros / 3 jours : 18 euros

Inscriptions

Licence : Adhésion en ligne (anjou.ffcam.fr)

Inscription aux cours : Mercredi 10 juin (à partir de 17h), au 5 rue Guérin

Certificat médical (ffcam.fr/certificat_medical.html) :

Les mineurs sont exonérés s'ils ont apportés des réponses négatives au questionnaire de santé dédié.

Adultes : Facultatif (sauf pour l'alpinisme et la spéléologie) mais le questionnaire de santé est recommandé par la FFCAM



5 rue Guérin – 49100 – Angers

Mail : cafanjou@ffcam.fr

Site : <https://anjou.ffcam.fr>

Escalade en salle

Les membres du Club Alpin Français Anjou peuvent pratiquer l'escalade en salle (voies et espace bloc) lors des **permanences de grimpe**.

L'encadrement de ces permanences est assuré par des Bénévoles formés ou diplômés fédéraux.

Accès libre aux différents créneaux (voir tableau permanences).



Marche nordique

La marche nordique, c'est une **marche dynamique** utilisant la propulsion des bras grâce à l'utilisation de bâtons très légers et adaptés. Cette activité sportive se pratique en **plein air**.

En règle générale **3 séances par semaine** sont proposées (**inscription sur l'agenda** du site pour participer). Attention les sorties ont lieu en fonction de la disponibilité des animateurs Bénévoles formés ou diplômés fédéraux.

Horaires: Mardi 18h20 à 20h30 ;
Jeudi 9h20 à 11h30 & 18h20 à 20h30



Escalade en falaise

Des sorties sont organisées tout au long de l'année (voir l'agenda des activités du club) sur des sites équipés. Elles s'adressent aux membres du club, débutants ou autonomes.

Ces sorties sont encadrées par des animateurs bénévoles formés ou diplômés fédéraux. Le matériel collectif est fourni par le club.



Randonnée

Plaine ou Montagne

Il y en a pour tous les goûts, pour tous les rêves, pour toutes les possibilités : de la randonnée classique, régionale ou à la journée, en passant par des séjours montagne. Il serait surprenant qu'au club Alpin d'Angers tu ne trouves pas "chaussures à ton pied" ! Plus d'infos sur l'agenda.



Alpinisme

Le club peut te prêter ou te louer du matériel d'alpinisme pour une sortie ou tes vacances.

Tu peux consulter le calendrier des activités du club pour voir si des sorties alpinisme/montagne sont organisées.



Professionnels



Sophie Preisser



Quentin Boisneau

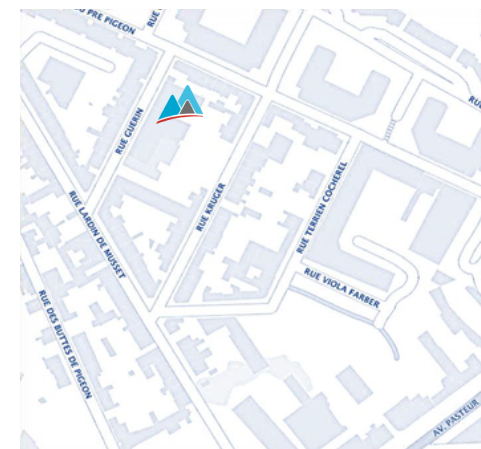
Carte découverte

Les cartes découvertes de la FFCAM sont destinées à des **personnes souhaitant participer à titre d'essai à une activité encadrée** organisée par le club. Elles comprennent le prêt de matériel individuel, l'encadrement et les assurances. Elles sont délivrées sur demande par le responsable de l'activité.

ATTENTION : Pour l'escalade, elles ne sont délivrées qu'à partir de mi-novembre et sont limitées à trois (72h) par personne et par année.

Les formations

La FFCAM, fédération multisports agréée par le Ministère chargé des sports, propose à ses adhérents des formations dans tous ses domaines d'activités. Ces formations bénévoles sont reconnues par l'État et labellisées par l'UIAA, qui fédère les principales fédérations nationales de sports de montagne.



Où nous trouver ?

**5 rue Guérin,
49100 Angers**

Suivre les panneaux O.M.S. Le club est au même endroit et **a un parking**.